

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENTS

À la cent quarante-deuxième séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent tenue le mercredi 23 avril 2025 à 16 h au bureau de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent situé au 29, chemin d’Aylmer Sound, bureau 400 à Chevery et à laquelle sont présents:

EST PRÉSENTE:

Madame Gladys Driscoll Martin préfète, mairesse de Saint-Augustin.

SONT PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE :

Madame Dale Roberts Keats	préfète suppléante, mairesse de Bonne-Espérance;
Monsieur Colin Shattler	conseiller, maire de Blanc-Sablon;
Madame Gena Chubbs	conseillère, mairesse de Gros-Mécatina;
Siège vacant	conseiller, administrateur Côte-Nord-du-Golfe- Saint-Laurent.

Formant quorum sous la présidence de Madame Gladys Driscoll Martin.

SONT AUSSI PRÉSENTES:

Madame Karine Monger	directrice générale et secrétaire-trésorière;
Madame Marie Geneva Jones	adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2025-04-01
Lecture et adoption de l’ordre du jour;
3. Procès-verbal;
 - 3.1 Résolution 2025-04-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2025;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2025-04-03
Rapports des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 mars 2025 - Approbation;
 - 4.2 Résolution 2025-04-04
Agent de développement régional - Affichage et comité de sélection;
 - 4.3 Résolution 2025-04-05
Évaluation de la période de probation de l’agente de développement touristique;
 - 4.4 Résolution 2025-04-06
Groupe Altus - Contrat de service Plateforme Sigale année 2025;
5. Résolution 2025-04-07
Participation financière - Documentaire Route 138;
6. Résolution 2025-04-08
Mercure - Offre de services - Rédiger un rapport sur les avantages régionaux de la route 138;
7. Résolution 2025-04-09
Abolition du programme RénoRégion - La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision;
8. Résolution 2025-04-10
Fonds locaux de solidarité FTQ - Lettre d’offre et convention de crédit variable à l’investissement;
9. Résolution 2025-04-11
Entente de développement culturel – Prolongation et adoption du guide de dépôt de projets;
10. Résolution 2025-04-12
État du service de la traverse Tadoussac - Baie-Sainte-Catherine – Dénonciation;
11. Résolution 2025-04-13
IREQ – Offre de services - Production d’un cadre argumentaire sur les avantages et la nécessité de compléter la route 138 pour désenclaver la Côte-Nord;

12. Période de questions;
13. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h et Madame Gladys Driscoll Martin souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION – 2025-04-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 23 avril 2025;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Dale Roberts Keats

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 23 avril 2025.

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION – 2025-04-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 26 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Madame Dale Roberts Keats

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 26 mars 2025.

ADMINISTRATION

RÉSOLUTION – 2025-04-03 RAPPORTS DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MARS 2025 - APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport des déboursés de la MRC du Golfe-du Golfe-du-Saint-Laurent pour la période du 1er au 31 mars 2025 totalisant 272 031.21 \$.

RÉSOLUTION 2025-04-04 AGENT DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - AFFICHAGE ET COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent veut procéder à l'affichage du poste - Agent de développement régional;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit nommer un comité de sélection pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AFFICHER le poste d'agent de développement régional à compter du 28 avril 2025 jusqu'au 19 mai 2025;

DE NOMMER Madame Gladys Driscoll Martin, Madame Dale Roberts Keats, Monsieur Colin Shattler et Madame Chantale Otis à titre de substitut au comité de sélection pour le poste d'agent de développement régional de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

RÉSOLUTION 2025-04-05 ÉVALUATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE Madame Holly Nadeau a été embauchée en date du 7 octobre 2024 à titre d'agente de développement touristique pour la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Madame Karine Monger a complété une évaluation intitulée « Appréciation de la performance » de l'employé en période d'essai ou de probation;

CONSIDÉRANT QUE Madame Holly Nadeau dispose des qualifications et des compétences nécessaires afin de bien exécuter le travail d'agente de développement touristique à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OFFRIR le poste permanent complet d'agente de développement touristique à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent à Madame Holly Nadeau avec les avantages stipulé à la politique de gestion des ressources humaines.

RÉSOLUTION 2025-04-06 GROUPE ALTUS - CONTRAT DE SERVICE PLATEFORME SIGALE ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) énonce les principales règles qui régissent l'évaluation et la taxation municipale;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit respecter cette loi;

CONSIDÉRANT QUE la MRCGSL a un contrat avec le Groupe Altus pour l'évaluation foncière de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Altus met à la disposition des municipalité la plateforme SIGALE;

CONSIDÉRANT QUE la plateforme SIGALE permet de répondre aux besoins immédiats recherchés par les MRC et un outil virtuel qui permet de consulter de l'information rapidement sans passer par l'entremise d'un tiers représentant des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à la plateforme Sigale n'a pas été intégré dans la soumission initiale de 2025;

CONSIDÉRANT QUE le coût sera de 2 675 \$ annuellement soit 535 \$ annuellement par municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Sigale est un outil aidant pour les municipalités;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Monsieur Colin Shattler

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les frais reliés à l'utilisation de la plateforme Sigale pour un montant de 2 675 pour l'année 2025.

RÉSOLUTION 2025-04-07 PARTICIPATION FINANCIÈRE - DOCUMENTAIRE ROUTE 138

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a été interpellé afin de prendre part au Documentaire Route 138;

CONSIDÉRANT QUE le projet se déroulera du 15 juin au 30 juillet 2025 de Godmanchester jusqu'à Blanc-Sablon;

CONSIDÉRANT QUE les MRC traversées par la Route 138 sont sollicités pour un appui symbolique de 100 \$ par municipalité;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE SOUTENIR le projet Documentaire Route 138 de sous l'initiative de Monsieur Louis Houde, producteur, réalisateur et scénariste « Un voyage au cœur de la route et de ses habitants » pour un montant de 500 \$;

DE PUISER ce montant du poste budgétaire « Promotion et visibilité ».

**RÉSOLUTION 2025-04-08 MERCURE CONSEIL + COMMUNICATION - OFFRE DE SERVICES -
RÉDACTION D'UN RAPPORT SUR LES AVANTAGES RÉGIONAUX
DE LA ROUTE 138**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a retenu les services d'un coordonnateur au développement de la Route 138;

CONSIDÉRANT QU'à travers ce mandat, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est à la recherche d'une expertise stratégique en matière d'affaires publiques et de relations gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de Mercure Conseil + Communication de l'ordre de 10 000 dollars pour la rédaction d'un rapport sur les avantages de la route 138;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETENIR les services de Mercure Conseil + Communication pour une banque d'heure de 10 000 dollars;

DE PUISER ce montant à même le montant de 98 425 dollars déjà adopté pour l'Étude économique sur le parachèvement de la Route 138.

**RÉSOLUTION 2025-04-09 ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION - LA MRC DU
GOLFE-DU-SAINT-LAURENT DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC DE RECONSIDÉRER DE FAÇON URGENTE SA DÉCISION**

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défauts majeurs à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l’abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantale Otis

APPUYÉ par Madame Dale Roberts Keats

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE DEMANDER au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l’Habitation, Mme France-Élaine Duranceau:

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l’année financière 2025-2026 et de s’engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francis, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale
- Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d’habitation du Québec
- Madame Kateri Champagne Jourdain, députée de Duplessis, ministre de l’Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

RÉSOLUTION 2025-04-10 FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ - LETTRE D’OFFRE ET CONVENTION DE CRÉDIT VARIABLE À L’INVESTISSEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Fonds locaux de solidarité FTQ offre de modifier les termes de son investissement conclu le 5 février 1998 avec la Municipalité régionale de comté du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds locaux de solidarité FTQ a autorisé une somme de 86 000 000 \$ destinée à l’ensemble des MRC et organismes de développement économique avec lesquels il est partenaire;

CONSIDÉRANT QUE nous confirmons que la Municipalité régionale de comté du Golfe-du-Saint-Laurent peut se prévaloir de cette somme, sous forme de crédit variable à l’investissement, pour le financement du Fonds local de solidarité FTQ. Le solde maximal pouvant être déboursé est sujet au « Maximum partagé disponible », tel que calculé à l’annexe « E » des présentes, et aux autres conditions des présentes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a fait la lecture de la lettre d’offre et de convention de crédit variable à l’investissement du Fonds locaux de solidarité FTQ;

CONSIDÉRANT Qu’à la suite de la signature de la présente offre, la mise en place du Crédit variable se concrétisera à la clôture, qui devrait avoir lieu au plus tard le 30 mai 2025 dans la mesure où la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent aura rencontré toutes et chacune des conditions suivantes, à la satisfaction du Fonds locaux de solidarité FTQ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'offre de crédit variable à l'investissement selon les termes, conditions et restrictions énoncés dans la lettre d'offre;

DE RESPECTER les critères dans l'application de sa politique d'investissement commune FLI/FLS;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière trésorière, Madame Karine Monger, et la préfète de la MRC, Madame Gladys Driscoll Martin, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à ladite « Lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement » ainsi que les annexes qui y sont jointes.

RÉSOLUTION 2025-04-11 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - PROLONGATION ET ADOPTION DU GUIDE DE DÉPÔT DE PROJET

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a élaboré sa première politique culturelle avec l'objectif d'agir sur la vitalité culturelle de la région au bénéfice de l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT QUE la politique culturelle nous a permis de signer une entente de développement culturel (1er janvier 2021 - 30 juin 2025) convenue avec le ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci nous permet de financer et réaliser des projets culturels structurants;

CONSIDÉRANT QUE la date de fin de l'entente approche mais qu'il reste toujours 30 031.65 \$;

CONSIDÉRANT QUE le guide de dépôt de projet de l'EDC, tel que présenté définit les nouvelles modalités de financement, les responsabilités des parties et les mécanismes de suivi et d'évaluation des projets;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DEMANDER au ministère de la Culture et des Communications de prolonger cette entente pour une période d'un an supplémentaire jusqu'au 30 juin 2026 et d'adopter le guide de dépôt de projet tel qu'il est annexé à la présente résolution.

RÉSOLUTION 2025-04-12 ÉTAT DU SERVICE DE LA TRAVERSE TADOUSSAC - BAIE-SAINTE-CATHERINE - DÉNONCIATION

CONSIDÉRANT QUE la Société des traversiers du Québec (STQ) a annoncé que la traverse Tadoussac - Baie-Sainte-Catherine fonctionnerait avec un seul navire à partir du 8 avril, pour une durée prévue de cinq semaines;

CONSIDÉRANT QUE le service de traverse a été complètement interrompu dans les deux directions le 11 avril 2025, privant la Côte-Nord de son principal lien d'accès;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux d'accessibilité et de transport de la Côte-Nord sont majeurs;

CONSIDÉRANT QUE ces enjeux de transport ont des répercussions socioéconomiques importantes, entre autres, sur l'isolement des communautés de l'ensemble de la Côte-Nord, sur l'accès aux services à l'extérieur de la région, sur les entreprises locales et le tourisme, entraînant ainsi des pertes économiques importantes;

CONSIDÉRANT QUE ce type de situation ayant des impacts sur la qualité du service est inacceptable et perdure depuis beaucoup trop d'années;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Chantale Otis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉNONCER l'état du service de la traverse Tadoussac - Baie-Sainte-Catherine;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires pour maintenir un service de qualité continu, respectant l'horaire en toutes circonstances, et de rendre rapidement disponible d'autres navires en cas de bris, d'interruptions ou de travaux;

D'ACCORDER une rencontre officielle avec les représentants de la Société des traversiers du Québec;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux personnes suivantes :

- Monsieur François Legault, premier ministre du Québec;
- Madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable;
- Madame Kateri Champagne Jourdain, députée de Duplessis et ministre responsable de la région de la Côte-Nord;
- Monsieur Yves Montigny, député de René-Lévesque;
- Monsieur Pascal Tessier-Fleury, président du conseil d'administration de la Société des traversiers du Québec;
- Madame Gréta Bédard, présidente-directrice générale de la Société des traversiers du Québec;
- Monsieur Guillaume Tremblay, président de la Coalition Union 138;

RÉSOLUTION 2025-04-13 IREQ - OFFRE DE SERVICES - PRODUCTION D'UN CADRE ARGUMENTAIRE SUR LES AVANTAGES ET LA NÉCESSITÉ DE COMPLÉTER LA ROUTE 138 POUR DÉSENCLAVER LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a retenu les services d'un coordonnateur au développement de la Route 138;

CONSIDÉRANT Qu'à travers ce mandat, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est à la recherche d'une expertise stratégique en matière d'affaires publiques et de relations gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de IREQ de l'ordre de 4 650 dollars pour la rédaction d'un rapport sur les avantages de la route 138;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETENIR les services d'IREC pour la production d'un document de synthèse présentant l'argumentaire décrivant les principes en cause et les avantages justifiant le bien-fondé socio-économique du désenclavement de la Côte-Nord par le parachèvement de la route 138;

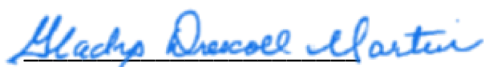
DE PUISER ce montant à même le montant de 98 425 \$ déjà adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 16 h 12, il est proposé par Monsieur Colin Shattler, appuyé par Madame Chantale Otis que la séance soit levée.


Gladys Driscoll Martin
Préfète


Karine Monger
Directrice général et secrétaire-trésorière